



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

Délibération n° 2025D43

Le Conseil d'administration, convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Espace France Services : 26 Rue Georges Clemenceau - 85670 Palluau, le 4 juin 2025 à 19h30, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présente</i>
CHATELIER Christiane	<i>Absente</i>
GIRAUD Valérie	<i>Excusée</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Présente</i>
GUERIN Aurélie	<i>Présente</i>
GUERINEAU Claude	<i>Présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>Présente</i>
MORINEAU Pascal	<i>Absent</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Excusé</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>Excusé, pouvoir à Guy PLISSONNEAU</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Approbation de l'ERRD 2024 du budget annexe EHPAD Saint Pierre du CIAS Vie et Boulogne (compléments d'informations)

Vu la réforme de la tarification des EHPAD du 21 décembre 2016,

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'EHPAD Saint Pierre n'est plus soumis à rendre un compte administratif mais un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) transitoire reprenant les opérations réelles de 2024 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD) voté en N-1.

Il est fait lecture de l'ERRD par grands groupes de dépenses et recettes, le cadre complet est annexé à la délibération.

DEPENSES	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
GRUPE 1	313 247,16	29 320,33	24 561,45	367 128,94
GRUPE 2	926 563,58	504 210,80	906 798,86	2 337 573,24
GRUPE 3	217 923,88	4 964,63	22 401,61	245 290,12
TOTAL	1 457 734,62	538 495,76	953 761,92	2 949 992,30

RECETTES	HEB	DEP	SOINS	TOTAL
GRUPE 1	1 274 872,01	448 886,44	971 767,91	2 695 526,36
GRUPE 2	143 984,57	44 059,81	136 330,94	324 375,32
GRUPE 3	5 085,51	24 251,89	126 179,05	155 516,45
TOTAL	1 423 942,09	517 198,14	1 234 277,90	3 175 418,13

RESULTATS	HEB	DEP	SOINS	TOTAL
DEPENSES	1 457 734,62	538 495,76	953 761,92	2 949 992,30
RECETTES	1 423 942,09	517 198,14	1 234 277,90	3 175 418,13
TOTAL	-33 792,53	-21 297,62	280 515,98	225 425,83

Cadre ERRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUS	REALISEES	PREVUS	REALISEES	
Groupes I : charges afférentes à l'exploitation courante	418 700,00 €	387 128,94 €	2 748 132,82 €	2 695 526,36 €	Groupes I : produits de la tarification
Groupes II : charges afférentes au personnel	2 387 730,74 €	2 337 573,24 €	258 141,46 €	324 375,32 €	Groupes II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupes III : charges afférentes à la structure	231 725,00 €	245 290,12 €	- €	155 516,45 €	Groupes III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	3 038 155,74 €	2 949 992,30 €	3 004 274,28 €	3 175 418,13 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	225 425,83 €	33 881,46 €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	3 038 155,74 €	3 175 418,13 €	3 038 155,74 €	3 175 418,13 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	225 425,83 €	33 881,46 €	- €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 900,00 €	56 831,50 €	- €	- €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	59 900,00 €	282 257,33 €	33 881,46 €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	26 018,54 €	282 257,33 €	- €	- €	SOUS-TOTAL 2
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,87%	8,89%	0,00%	0,00%	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
					Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	- €	26 018,54 €	282 257,33 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	2 400,00 €	4 733,84 €	3 000,00 €	3 900,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	53 000,00 €	39 485,12 €	- €	13 733,44 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	55 400,00 €	44 218,96 €	29 018,54 €	299 890,77 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	255 674,81 €	26 381,46 €	- €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	55 400,00 €	299 890,77 €	55 400,00 €	299 890,77 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

	PREVUS	REALISEES	PREVUS	REALISEES
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	- €	- €	0,00 €	- €
Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)	- €	- €	- €	- €

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2024	889 309,32 €	889 309,32 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	26 381,46 €	255 674,81 €
FRNG au 31 décembre 2024	862 927,86 €	1 144 984,13 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2024	- 128 900,26 €	- 128 900,26 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	249 571,02 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	257 824,60 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2024	- 128 900,26 €	- 137 153,84 €

TRESORERIE - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2024	1 018 209,58 €	1 018 209,58 €
Variation de trésorerie de la période	26 381,46 €	263 925,39 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	991 828,12 €	1 282 134,97 €

**Par adoption des motifs exposés par le Président et après en ~~son conseil~~, le Conseil
d'administration décide à l'unanimité :**

- D'approuver l'ERRD de l'année 2024 du budget annexe EHPAD Saint Pierre
- De voter et arrêter les résultats définitifs tels qu'ils ont été annoncés précédemment
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 5 juin deux mille vingt-cinq,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 30 juin.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un
recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai
de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission
aux services de l'Etat.